

# La chanson de Chereau



## **CHANSON DU SIÈGE DE CHARTRES PAR HENRI IV EN 1591**

Des chansons furent composées, au XVI<sup>e</sup> siècle, sur presque tous les événements remarquables de notre histoire, Trois cents au moins sont conservées, mais beaucoup d'autres sont perdues. Elles étaient chantées sur un air connu, étaient copiées, passaient de main en main et leur vogue durait peu. Ce sont des chansons populaires, presque toujours œuvres de soldats. Reproduisant les impressions fugitives que la guerre et les luttes politiques faisaient naître, elles sont un témoignage historique à ne pas négliger. Les sentiments qu'elles expriment naïvement sont parfois passionnés, mais sincères; c'est un écho fidèle de l'esprit public du moment. Leurs auteurs n'ont aucune prétention littéraire; l'un d'eux, en 1590, termine son œuvre en disant :

*« Celui qu'entreprint composer  
Geste chanson, je vous supplie,  
Si n'est bien faicte, l'excuser,  
Il n'entend rien à la poésie. »*

Nous connaissons de telles chansons consacrées à la bataille de Dreux (1562), au siège de Chartres en 1568, aux combats d'Auneau (1587) et la célèbre bataille d'Ivry, près de Dreux (1590) (1). Celle que nous publions aujourd'hui a pour sujet le siège de Chartres par Henri IV, du 10 février au 19 avril 1591, et est inédite. Nous en avons trouvé une copie contemporaine, sur quatre feuillets froissés, tachés et lacérés, parmi des reliques du passé ensevelies dans la poussière d'un grenier chartrain. Sur ses 180 vers répartis en trente strophes de six vers chacune, douze vers seulement manquent, là où le papier est déchiré. Celui qui l'a faite et qui la chantait sur un air créé l'année précédente pour un chant sur la bataille d'Ivry, a pris part aux événements. En effet, tandis que la plupart des pièces de ce genre sont anonymes, la nôtre nous avertit; en son dernier couplet, qu'elle fut composée par un soldat d'Henri IV, un trompette servant sous le maréchal de Biron. Il se nomme *Chereau*, se déclare « *fort bon garçon, bon compagnon et bon trompette* », et ne craint pas d'avouer son faible pour la bouteille, étant « *bon biberon* ».

Chartres était alors du parti de la Ligue. Henri III, assassiné le 1er août 1589 et mort le 2 août sans postérité, avait laissé la couronne à Henri roi de Navarre, mais ce successeur des « *rois très-chrétiens* » était protestant, et les Chartrains ne voulaient pas d'un souverain hérétique. Ce sentiment était exploité par de grands seigneurs français, chefs de la Ligue, et par les Espagnols, heureux de profiter de nos troubles. Le trompette Chereau n'entre pas en controverse, il voit les choses en soldat et en patriote. Il pense que son roi est, à tous les points de vue, le plus digne de régner, étant plein d'honneur, de vertu, de bonté et de justice, et que lui seul peut délivrer la France de l'invasion espagnole et réparer les ruines causées par la guerre civile. Ses succès, Henri les mérite, parce qu'il paie de sa personne pour les obtenir et qu'il agit parmi ses hommes comme un camarade de combat.

*« S'exposant luy mesme aux dangers  
c'est raison que tel roy domyne. »*

Si nous voulions commenter vers après vers la chanson de Chereau, il faudrait raconter toute l'histoire du siège de 1591, mais point n'est besoin de répéter ici ce que maintes publications font connaître (2). Il suffit d'ailleurs de relire quelques pages de de Lépinois pour constater que le trompette relate assez fidèlement ce qu'il a pu voir et apprendre. Il cite quelques chefs, ceux de la Ligue : le duc de Mayenne, la Bourdaisière gouverneur de Chartres, de Gramont, et ceux du parti royaliste : le maréchal de Biron, Lavardin et Parabère, qui fut tué. Il met en valeur la stratégie et les actions d'éclat des assiégeants, mais il ne mésestime pas l'héroïque résistance des Chartrains. Avant de devenir soldat de métier, Chereau avait reçu un peu d'instruction; pour un simple trompette du XVIe siècle ce qu'il fait n'est pas trop mal. Voici son œuvre transcrite en respectant l'orthographe :

## CHANSON DU SIEGE ET PRINSE DE CHARTRES

### sur le chant de celle de la bataille d'Yvry.

<p style="text-align: center;">1</p> <p>Le Roy estant dedans Senlis eut de Tours ung certain advis qu'il y avoict de la revolte, alors il partit promptement et arryva dilligement à Melun aussi tost qu'emporte.</p>	<p style="text-align: center;">4</p> <p>Soudain son armée feist partir laquelle la vint investir de febvrier le jour sixiesme .....forsbourgs. ..... .....</p>
<p style="text-align: center;">2</p> <p>Auquel lieu estant arryvé ung messaiger il a trouvé qui luy à donné assurance que tout à Tours se portoict bien et que du bruict il n'estoit rien, dont il eut grand réjouissance.</p>	<p style="text-align: center;">5</p> <p>Ce jour le seigneur de Grandmont qui venoit du pays d'amont se jecte de hazard dans la ville se voullant monstrier valleureulx. mais il a esté bien heureulx qu'il ne s'est fait paroistre habille.</p>
<p style="text-align: center;">3</p> <p>Néant moings c'estant avancé autre dessain il a pensé et de faire quelque entreprinse, il manda au sieur de Biron de se camper à l'environ de Chartres, que depuis a prinse.</p>	<p style="text-align: center;">6</p> <p>Et le vendredy ensuyvant le Roy son armée suyvant vint loger en propre personne à Jozaphat près ledict lieu, où après avoir pryé Dieu de tout son fait bien il ordonne</p>

7

Ses tranchées il va visiter, tous les forsbourgs  
leur fist quicter,  
feist faire fories baricades  
jusques sur le bort du fossé où Parabelles feut  
blessé  
et receut des harquebuzades.

8

En moings de cinq ou six jours  
on fut logé près de leurs tours  
à force de belles tranchées  
et p .....  
fu .....  
et f .....

9

Et des Cendres le mercredi  
le Roy vaillant, sage et hardi  
feist battre courtines et deffences  
devers la porte des Espars  
sondant leurs meurs de toutes pars  
qui leur feist de grandes offences

10

Le Roy qui de munition  
n'avoict faict grand provision  
feist lors cesser la batterye,  
mays le mardi de grand matin  
lors il feist tirer pour certain  
de fort grand et brave furye.

11

Leur portail feut presque abattu  
et leur ravelin fort battu,  
on y présenta l'escallade,  
monsieur le baron de Biron  
et le seigneur de Chastillon  
y donnèrent de grande bravade.

17

Le Roy qui est bening à tous  
et par trop gracieux et doux  
le voiant plus que raisonnable  
ne voullut point l'assault donner  
pour ne les perdre ou estonner  
tant il est prince pitoyable.

18

Il commanda de se loger  
sur le hault et de n'en bouger  
pour que la bresche on ne rempar  
espérant qu'il tiendroient la foy  
qu'ilz avoient promis à leur Roy,  
mais ilz chargèrent sans dire gar.

19

12

Il feut dès lors presque emporté,  
les ennemys l'avoient quicté mays  
souldain reprindrent courage

13

Peu à peu nous nous retranchons  
et de si près les aprochons  
que nous gagnons toute la place,  
souldain ils firent décider  
qu'il pleust au Roy leur accorder  
parler à eulx de grande grâce.

14

Le Roy permist à Lavardin  
qu'il parlast à Grandmont enfin,  
qui luy feist plusieurs remonstrances  
qu'ils ne pourroient pas subsister  
ny contre leur Roy résister  
pour toutes leurs fortes deffences.

15

Grandmont alors promist au Roy,  
s'il faisoict bresche, sur sa foy  
qu'il les feroict tous condescendre  
à quelque composition  
ou bien cappitulation  
et qu'enfin il les feroict rendre.

16

Comme Grandmont eut prins congé  
le Roy eut aussitost changé  
sa batterye en dilligence  
le second .....  
tr .....  
qu'il .....

22

Le Roy leur donne encor huit jours  
pour veoir s'ils auroient du secours  
et leur voullut outre permectre  
d'envoyer quelques gens des leur  
veoir s'ils auroient ayde et faveur  
du duc de Mayenne lors leur maistre.

23

Enfin n'en eurent, aussi perdu,  
comme auparavant auroyent du,  
et lors ils n'eurent espérance  
qu'en la bonté de leur souverain  
qui a changé leur ceur d'arain  
par sa grand douceur et clémence.

24

Plusieurs de noz maistres de camp  
furent lors blessez sur le champ  
maints bons'soldarts et cappitaines  
mourèrent en bien combattant,  
ilz en perdirent bien aultant  
que nous ce sont choses certaines.

20

Alors ledict de Chastillon  
d'ung esperit subtil et fort bon  
fait faire ung pont sur la ryvière  
ou l'on venoict tous à couvert  
sans pouvoir estre descouvert  
jusques sur la bresche et derrière.

21

Voyant qu'en une seule nuyct  
on avoict un tel pont construit  
jugèrent leur ruyne et dommage  
et demandèrent à parler,  
mays ponr lors myeulx cappituller  
donnèrent pour foy leur hostage.

27

Le Roy d'une bonne façon  
leur feist à chascun leur leson,  
les priant de le reconnoistre,  
leur promectant à l'advenir  
tout chacun de les maintenir  
comme leur bon roy et vray maistre.

28

C'est luy qui les conservera,  
et à qui Dieu grâce fera,  
de tous declains et de la ruyne  
d'estre Espagnols estrangers ;  
s'exposant luy mesme aux dangers  
c'est raison que tel roy domyne.

Et ayant d'eulx compation  
il leur donne abolition  
de toutes leurs faultes passée  
et comme estant vrais subjects siens  
leur rendit leurs estats et biens,  
graces leur furent dispencées.

25

Bourdaiziere et aussi Grandmont  
tout en seuretté conduicts sont  
leurs armes et leurs équipages,  
sans qu'on leur aict fait desplaisir  
furent conduicts à leur désir  
tout leur buttin et leurs bagages.

26

Le dixneufiesme apvril  
le Roy vaillant sage et gentil  
en Chartres a fait son entrée,  
dont le Clergé vint au devant  
et la Justice bien avant  
qu'à la porte il a rencontré.

29

*Dominus !* doncq au Seigneur  
qu'il nous donne ung roy plain d'honneur  
de vertu, bonté et justice,  
offrons luy noz corps de bon ceur  
afin qu'il demeure vainqueur  
et luy faisons humble service.

30

Qui a composé la chanson  
c'est Chereau ung fort bon garson  
bon compaignon et bon trompette  
et qui est ung bon biberon  
trompette à monsieur de Biron.  
Chereau à boyre se délecte.

On lit au bas du dernier feuillet : « Chanson nouvelle ».

✘ Les chansons semblables à celle de Chéreau ne sont plus que des document historiques assez peu connus, et l'air adopté pour les chanter est rarement parvenu jusqu'à nous. Une curieuse exception est à rappeler. Un poème catholique inspiré par le siège de Chartres en 1568, œuvre de Christophe de Bourdeaux, est devenu, après modifications apportées au texte, le chant national néerlandais de Wilhelmus van Nassauwe (3).

Notre attention est encore arrêtée par les vers de la vingtième strophe faisant allusion au pont de bois, fermé comme une galerie, construit par les soldats d'Henri IV dans la nuit du 7 au 8 avril 1591, et permettant aux assiégeants d'atteindre sans danger les murs de Chartres. Cet engin, qui impressionna vivement les contemporains, fut imité quelques temps après par les Ligueurs au siège de Bellac, sur les indications de gentilshommes qui s'étaient sauvés de Chartres au moment de la capitulation (4). L'inventeur de ce stratagème, souvent mal identifié (5), fut Claude Chastillon, né à

Châlons en 1560, mort dans cette ville le 27 avril 1616, ingénieur topographe des rois Henri IV et Louis XIII, architecte distingué, en même temps qu'artiste dessinateur et graveur bien connu des collectionneurs, en tant qu'auteur de plus de cinq cents vues de châteaux, villes et batailles, collection du plus haut intérêt qui renferme plusieurs pièces représentant des localités ou châteaux de notre département : Alluyes, Anet, Auneau, Châteaudun, Courville, Epernon, Gallardon, Janville, Levainville, Maillebois, Nogent-le-Roi (6).

Une peinture sur bois conservée depuis 1858 au musée de Chartres (N°9 50 — H. Om 41; L. Om 52), presque contemporaine de la chanson de Chereau, peut lui servir d'illustration. Elle représente Henri IV assiégeant Chartres en 1591 (7). Il serait indispensable pour l'étudier à fond de la comparer avec d'autres œuvres analogues, commémorant les sièges de Paris (1590) (8), de Rouen (1592) et d'Arras (1597). Cette dernière seule est signée par Johannes (Hans) Coninxloo (1550-1623) (9). Pas plus que sur les plans de Chartres publiés au xvie siècle, il ne faut chercher, sur le tableau de notre musée, une image fidèle de la ville et de ses monuments. Le peintre a voulu faire œuvre d'art et non travail de topographe. La représentation d'Henri IV et des officiers qui l'entourent a retenu ses soins, le reste, à ses yeux, avait moins d'importance. Il suffisait que la scène fût vivante et émouvante, avec marches d'approche, tirs de canons, flammes et fumées. On remarque pourtant au centre du panneau, derrière un ouvrage avancé, deux tourelles qui rappellent d'assez près notre porte Guillaume.

✘ Chartres, 10 juin. 1948. **Maurice JUSSELiN.**

---

(1) Cf. Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, 2e série (xvie siècle), Paris, Charles Gosselin, 1842, in-8o, ouvrage passé en 1847 à la librairie Adolphe Delahays.

(2) Voir, par exemple, de Lépinois, *Histoire de Chartres*, t. II (1858), p. 315-337; abbé Charles Métais, *Siège de Chartres par Henri IV, 1591* [rapport de la Bourdaisière] dans le *Carnet de la Sabretache*, 1894, n°5 18 et 19 (juin-juillet), p. 253-274, 301-323; Henry Lehr, *La Réforme et les églises reformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir* (1523-1911), Chartres-Paris, 1912, in-8, p. 96-113; Louis Bonnard, *L'Artillerie chartraine*, dans les *Mémoires de la Soc. archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XV (1915-1922), p. 81-90 et tirage à part, 1917; Louis Bonnard, *Les Fortifications de Chartres; Les Sièges de Chartres*, dans les *Mémoires de la Soc. arch. d'Eure-et-Loir*, t. XVI (1923-1936), livraison du 1<sup>er</sup> décembre 1933, p. 257-320.

(3) Cf. Henry Lehr, *op. cit.* p. 70, note 1, et *Plaines et Collines*, n° 9 (octobre-décembre 1947).

(4) Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, t. I, 1847, p. 212.

(5) J. Lehr, *op. cit.* 107, a cru qu'il s'agissait du fils de l'amiral Coligny.

(6) Cf. Lhote (Amédée), *Claude Chastillon, ingénieur topographe du Roi...*, avec *Liste des pièces gravées par et d'après Claude Chastillon*, par Baré, dans *Le Bulletin des Beaux-Arts*, 3<sup>e</sup> année (Paris, 1886, in-8°), p. 65-80.

(7) Cf. *Carnet de la Sabretache*, 1902, p. 577, pl.

(8) Cf. Galerie Guy Stein, 2, rue de la Boétie, Paris. 10<sup>e</sup> Exposition-vente (10 juin-3 juillet 1939), nos 36-37.

(9) Cf. Guesnon (A.), *La Surprise d'Arras tentée par Henri IV en mars 1597 et le Tableau de Hans Coninxloo*, Arras, 1907, in-4°, 4-68 p., 5 pl. hors-texte (*Extrait de la Statistique monumentale* publiée par la commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais).

© Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL). Mémoire XVIII f. 2-5, 1949.

---

*Appel à relecture : Ce texte a été retranscrit par Tesseract (système de reconnaissance de caractères open source) puis contrôlé visuellement. Des coquilles pouvant subsister, vous pouvez nous les indiquer dans la zone de commentaire ci-dessous.*